

Extrait traduit de: Marthaler M., Zobel F. *Alkohol und Schwangerschaft - Ergebnisse der Delphi-Befragung zum Alkoholkonsum während der Schwangerschaft*. Lausanne: Sucht Schweiz; 2015

Résumé (page 3)

Le but de l'enquête Delphi était de recueillir des informations sur la pratique et les recommandations sur la consommation d'alcool pendant la grossesse, en questionnant un groupe de gynécologues, de sages-femmes et d'autres groupes professionnels, des trois régions linguistiques, en contact avec les femmes enceintes. L'idée était de pouvoir dégager si possible un consensus pour développer les conseils appropriés concernant la consommation d'alcool.

Les expert-e-s interrogé-e-s sont en grande partie d'accord que les femmes enceintes devraient être interrogées dès que possible sur leur consommation d'alcool, en thématissant également la consommation d'autres substances (tabac, drogues illégales). En revanche, seule une petite minorité est d'avis de recourir à un instrument standardisé (p.ex. AUDIT ou CAGE) ou une méthode reconnue (p.ex. l'entretien motivationnel). La majorité recommande plutôt une discussion ouverte sur la consommation d'alcool.

Interrogé-e-s sur la recommandation appropriée à faire sur la consommation d'alcool pendant la grossesse, les expert-e-s recommandent préférentiellement l'abstinence. Ce consensus n'a toutefois été obtenu que progressivement après plusieurs tours. Les résultats du sondage laissent une marge d'interprétation quant à une consommation de très petites quantités d'alcool (max. un verre d'alcool par semaine).

Recommander l'abstinence totale varie fortement selon les modes de consommation de la femme enceinte. Les expert-e-s sont d'accord en ce qui concerne la prise en charge des femmes enceintes qui ont une consommation d'alcool de légère à modérée, de même que celles qui ont consommé de l'alcool avant d'avoir connaissance de leur grossesse: Dans un premier temps, un dialogue pour informer et sensibiliser la femme enceinte est généralement suffisant.

Dans les cas de consommations problématiques (consommation excessive d'alcool ou chronique), par contre, il faut envisager une approche interdisciplinaire impliquant différent-e-s professionnel-le-s de la périnatalité et, dans certaines circonstances, s'adresser à des spécialistes en addiction. Pour ce groupe de femmes, l'auto-détermination est moins considérée comme une priorité car leur comportement peut nuire à l'enfant.

Enfin, le sondage a également mis en évidence qu'une partie des professionnel-le-s disposaient déjà de documents et de matériel pour le conseil aux femmes enceintes, mais qu'un besoin de matériel supplémentaire existe aussi bien à l'attention des professionnel-le-s que des femmes enceintes.